



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Encadrant technique d'insertion

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	1/46

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	19
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	39
Glossaire technique	41
Glossaire du REAC	43

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	3/46

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le Titre Professionnel « Encadrant Technique d'Insertion » (ETI) présente la même configuration que la version précédente de 2012 en trois activités types. Elle est toujours conforme aux besoins du marché du travail pour l'emploi concerné.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Dans un contexte de précarité et d'exclusion professionnelle persistantes de nombreux publics, les structures d'insertion continuent à jouer un rôle fondamental. Les fondamentaux du métier d'encadrant technique d'insertion restent inchangés. Cependant, l'analyse du travail met en évidence des réalités et des évolutions significatives qui impactent l'emploi :

On constate une multiplicité des lieux d'exercice de l'emploi d'ETI[1]. Si les ETI travaillent à 78% dans des SIAE, 22 % travaillent dans d'autres structures d'insertion. Ceci a conduit à modifier les intitulés des activités types et des compétences pour prendre en compte cette dimension.

On observe également que certaines problématiques rencontrées par les publics accueillis sont plus prégnantes. L'ETI accompagne davantage de personnes ayant des difficultés à mettre en œuvre les comportements attendus en entreprise. Le nombre de personnes en situation d'addictions est en augmentation, ainsi que celui des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer. Des savoirs et des savoir-faire ont été introduits en conséquence dans les activités types une et deux.

On constate également que le numérique tient une place croissante dans l'activité des ETI. Ils intègrent très majoritairement des outils numériques dans l'ensemble de leurs activités. Une nouvelle compétence transversale « Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle » est donc venue enrichir le précédent référentiel.

Face à la complexité des situations sociales rencontrées par les salariés en insertion, l'importance accrue du travail d'équipe et du travail en réseau et en partenariat a également été mise en avant. Cette évolution a conduit à une actualisation des contours des compétences de l'activité type « Participer à l'accueil, l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés en insertion ».

L'importance croissante de la relation et du conseil aux clients[2] pour optimiser l'activité de production a conduit à la création d'une nouvelle compétence « Développer et entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion ».

Dans un contexte d'évolution rapide, il est apparu que l'ETI réalisait un travail de veille pour suivre les évolutions techniques qui impactent la plupart des métiers en lien avec une activité support à l'insertion, et pour se tenir informé sur les politiques publiques impactant l'insertion. Cette dimension a été prise en compte par la création d'une nouvelle compétence transversale « Assurer une veille informationnelle ».

Enfin, l'ETI doit intégrer dans son activité le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD). Des savoirs et des savoir-faire ont été ajoutés dans les activités types une et deux.

[1] Enquête auprès de 94 répondants en 2018

[2] 69% des répondants déclarent exercer des activités de relation / conseil avec les clients

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	5/46

Liste des activités

Ancien TP : Encadrant technique d'insertion

Activités :

- Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Participer à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion
- Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production

Nouveau TP : Encadrant technique d'insertion

Activités :

- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	6/46

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion	1	Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
		2	Organiser une activité de production en structure d'insertion
		3	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
		4	Encadrer une équipe de salariés en insertion
2	Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion	5	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
		6	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
		7	Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
3	Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion	8	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
		9	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
		10	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	8/46

FICHE EMPLOI TYPE

Encadrant technique d'insertion

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socio-professionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Sous l'autorité du responsable ou du coordinateur de la structure d'insertion, l'encadrant technique d'insertion organise et gère tout ou partie d'une activité de production. Son action vise à définir les conditions de réalisation d'un bien ou d'un service, à en préparer et planifier la mise en œuvre et à en suivre la réalisation afin de garantir une prestation conforme aux exigences qualitatives et quantitatives. Il s'appuie sur des outils numériques d'organisation et de gestion de la production. Il répartit le travail en tenant compte des aptitudes et des besoins et encadre l'équipe de salariés en insertion. Il présente le travail, explique les règles de fonctionnement. Il informe sur les règles d'hygiène et de santé-sécurité au travail et s'assure de leur respect. Il donne les consignes et vérifie leur compréhension et leur mise en œuvre. Il anime l'équipe, en favorise la cohésion et suscite la motivation. Il gère les relations interpersonnelles et les conflits.

L'encadrant technique d'insertion participe à l'accueil, à l'accompagnement socio professionnel et au suivi du parcours des salariés en insertion. Il met en œuvre les conditions nécessaires à leur intégration dans la structure. Il construit la relation avec le salarié en insertion. Il détecte les atouts et les freins et contribue à leur prise de conscience par les salariés en insertion. Il travaille en équipe, en réseau et en partenariat. Il analyse les situations et transmet les informations aux interlocuteurs impliqués dans le parcours d'insertion des personnes accompagnées. Il alerte dans les situations d'urgence. Dans la limite de son champ d'intervention, il construit avec le salarié des pistes d'actions pour améliorer les situations et donne des informations sur les professionnels et dispositifs facilitant le parcours d'insertion. Il échange sur les évolutions des personnes en insertion avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion. Il renseigne les outils de suivi.

L'encadrant technique d'insertion favorise l'acquisition des compétences et comportements professionnels en situation de production. Il s'appuie sur les situations de travail nécessaires à la réalisation de la production de la structure pour organiser des séances d'apprentissage. Il en prépare le déroulement et la mise en œuvre. Il anime les séances en étant attentif à la pertinence des méthodes pédagogiques, des contenus et s'assure de l'acquisition des apprentissages. Il évalue les acquis tout au long du parcours d'insertion et formalise les résultats afin de permettre une traçabilité de l'acquisition des compétences et comportements professionnels. Il atteste des compétences professionnelles acquises dans la structure d'insertion.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

L'encadrant technique d'insertion intervient majoritairement dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Régies de Quartier).

Il peut également intervenir auprès d'autres publics dans des structures et ateliers d'insertion ou de resocialisation organisés par des collectivités territoriales ou des associations.

L'encadrant technique d'insertion peut intervenir dans des Entreprises Adaptées ou des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), sous réserve d'une adaptation à ce secteur.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	9/46

- Encadrant de chantier d'insertion
- Encadrant technique d'activité d'insertion
- Encadrant technique, pédagogique et social

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Avec le Titre Technicien Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé (TMA) :

Correspondances sur les CCP :

- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion (ETI) / Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs (TMA)
- Organiser des séances d'apprentissages en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion (ETI) / Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation (TMA)

Pas de correspondance sur le CCP :

- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi de salariés en insertion (ETI) / Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle (TMA)

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
Organiser une activité de production en structure d'insertion
Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
Encadrer une équipe de salariés en insertion
2. Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
3. Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion
Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

Compétences transversales de l'emploi

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles santé et sécurité au travail
Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles
Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle
Assurer une veille informationnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	10/46

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention(s) : CNN des ACI du 31/3/2011
CNN du travail temporaire pour les ETTI
CNN du secteur d'activité
Code(s) NSF :
332t--Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur

Fiche(s) Rome de rattachement

K1203 Encadrement technique en insertion professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	11/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion définit et met en œuvre les conditions nécessaires à la réalisation de la production de la structure d'insertion qui l'emploie. Il encadre une équipe de salariés en insertion. Il leur fournit l'accompagnement nécessaire pour produire des biens et services conformes aux exigences qualitatives et quantitatives et pour acquérir des compétences et comportements professionnels favorisant leur insertion professionnelle.

L'encadrant technique d'insertion développe et entretient les relations avec les clients. Il analyse les demandes de prestations, conseille sur les produits et services et informe sur leurs conditions de réalisation. Il présente l'offre de services, valorise les réalisations de la structure et contribue au développement de son activité.

En s'appuyant sur son expertise technique, l'encadrant technique d'insertion organise l'activité de production. Il détermine les moyens nécessaires à la réalisation des prestations, en organise la mise en œuvre et la planification, dans le respect des normes techniques et des règles d'hygiène et de sécurité. Il optimise les conditions de réalisation en prenant en compte les objectifs quantitatifs et qualitatifs de production et les caractéristiques, besoins et projets d'insertion des salariés.

Il gère l'activité de production. Il en vérifie l'avancement et la conformité. Il ajuste l'organisation prévue en fonction des aléas.

Il encadre une équipe de salariés en insertion. Il identifie et prend en compte leurs aptitudes et compétences. Il présente le cadre de travail et les comportements attendus, informe sur les règles d'hygiène et de sécurité. Il organise les équipes, distribue les tâches, donne les consignes et s'assure de leur compréhension. Il crée un climat favorable à la réalisation de la production et suscite la motivation. Il facilite les relations interpersonnelles et gère les conflits.

L'encadrant technique d'insertion utilise des outils numériques adaptés à la structure d'insertion et au type de production. Tout au long du processus de production, il évalue les risques liés aux activités et s'assure du respect des règles de santé-sécurité au travail. Il s'informe régulièrement sur les évolutions techniques et réglementaires de son secteur et de sa spécialité technique.

L'encadrant technique d'insertion exerce son activité dans sa structure ou sur les espaces et locaux dédiés à la réalisation de la production.

Il intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'un responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies par la structure.

L'encadrant technique d'insertion est en interaction directe avec les salariés en insertion. Il est en relation avec les services techniques internes ou externes. Il effectue des points réguliers sur les situations, comportements et évolutions des personnes avec le conseiller en insertion professionnelle (CIP) ou l'accompagnateur socio professionnel (ASP) et les autres acteurs internes impliqués dans le parcours et le suivi du salarié en insertion. En l'absence de CIP/ ASP, il peut échanger des informations avec des acteurs externes, accompagnateur socio professionnels ou référents du salarié en insertion. Il peut également être en relation avec les clients et commanditaires.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	13/46

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
Organiser une activité de production en structure d'insertion
Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
Encadrer une équipe de salariés en insertion

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles santé et sécurité au travail
Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles
Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle
Assurer une veille informationnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	14/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion participe à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion.

L'encadrant technique d'insertion met en place les conditions nécessaires à l'accueil et l'intégration des salariés en insertion, dans l'équipe, sur le poste de travail et dans la structure d'insertion. Il organise la prise de poste, informe sur l'organisation du travail, les règles à respecter et s'assure de leur compréhension. Il construit la relation avec les salariés, recueille les informations nécessaires à l'accompagnement et les formalise à l'aide d'outils numériques.

L'encadrant technique d'insertion repère les atouts et les freins des salariés en insertion. Il en accompagne la prise de conscience. Dans les limites de son champ d'intervention, il construit avec les salariés en insertion des pistes pour faire évoluer les situations. Il informe sur les acteurs internes ou externes adaptés aux besoins des salariés afin de faciliter la continuité du parcours d'insertion. Il repère les évolutions dans les compétences et comportements professionnels. Il formalise ces informations à l'aide d'outils de suivi numériques.

L'encadrant technique d'insertion travaille en équipe avec les acteurs internes de la structure et en partenariat et réseau avec les acteurs externes. Il partage les informations et les analyses sur les parcours des salariés en insertion. Il les formalise à l'aide d'outils numériques et les communique pour faciliter la compréhension des situations et la prise de décision lors des réunions et bilans. Dans la limite de son champ d'intervention et dans le respect des procédures de la structure, il peut solliciter les partenaires ou le réseau dans certaines situations rencontrées.

Il utilise des outils numériques pour communiquer avec les différents interlocuteurs et pour réaliser une veille informationnelle concernant les politiques d'insertion.

L'ETI travaille en collaboration étroite avec le conseiller en insertion professionnelle. Son niveau d'autonomie varie d'une structure à l'autre.

L'encadrant technique intervient sous la responsabilité d'un coordinateur ou responsable de structure et rend compte régulièrement de son activité selon les procédures établies. Il est en interaction avec les salariés en insertion. Il intervient sur l'espace de production, dans les locaux de sa structure ou à l'extérieur dans des espaces dédiés.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	15/46

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles santé et sécurité au travail

Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle

Assurer une veille informationnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	16/46

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'encadrant technique d'insertion s'appuie sur des situations de travail pour organiser des séances d'apprentissage favorisant l'acquisition de compétences et de comportements professionnels, en articulant les objectifs de production et les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

L'Encadrant Technique d'Insertion prépare des séances d'apprentissage en s'appuyant sur les situations de production et les besoins des salariés en insertion. Il analyse les activités professionnelles nécessaires à la réalisation des biens et services, en identifie les savoirs, savoir-faire et comportements professionnels attendus. Il détermine les contenus nécessaires, les organise en progression et choisit les modalités pédagogiques les plus adaptées pour faciliter les apprentissages. Il choisit et prépare les situations d'évaluation des apprentissages pour chacune des séances.

L'Encadrant Technique d'Insertion anime les séances d'apprentissages en lien avec les situations de travail. Il met en place l'organisation matérielle et présente la situation de formation, afin de lui donner du sens. Il explique les règles d'hygiène et de sécurité et s'assure de leur compréhension et de leur respect. Il met en œuvre le déroulement prévu, l'adapte si besoin. Il crée une dynamique d'apprentissage, repère les difficultés et y remédie. Il évalue les apprentissages à la fin de la séance.

L'Encadrant Technique d'Insertion met en œuvre des situations d'évaluation, selon des modalités et outils adaptés aux types d'évaluation. Il identifie les acquis et les besoins d'apprentissage. Il définit avec les salariés des objectifs en termes de développement de compétences et comportements professionnels attendus. Il s'assure de l'adhésion du salarié. Il effectue le point sur la progression, valorise les réussites, réajuste les objectifs si besoin. Il complète les grilles d'évaluation tout au long du parcours et favorise la traçabilité des évolutions. Il atteste les compétences professionnelles acquises pendant le parcours dans la structure d'insertion.

L'Encadrant Technique d'Insertion analyse sa pratique régulièrement. Il actualise ses connaissances et ses compétences au regard des évolutions techniques et pédagogiques. Pour cela, il s'appuie notamment sur des outils et services numériques.

L'Encadrant Technique d'Insertion exerce cette activité en autonomie dans le cadre défini par sa structure. Il intervient dans sa structure et sur les chantiers et espaces de production.

Il est en relation avec les salariés en insertion et l'ensemble des professionnels de la structure d'insertion.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production

Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	17/46

Compétences transversales de l'activité type

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles santé et sécurité au travail

Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle

Assurer une veille informationnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	18/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur son expertise technique et sa capacité à communiquer, identifier les attentes et besoins des clients, présenter l'offre de services de la structure, en valoriser les activités et réalisations. Conseiller les clients sur les produits et services et sur les matières et matériaux, informer sur les réglementations et les conditions de réalisation de la production, afin d'optimiser la réponse à la demande des clients, développer l'activité de la structure et contribuer à son équilibre économique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en relation avec les clients à partir de leurs demandes et leurs besoins et tout au long de l'activité de production.

Critères de performance

Les attentes et besoins des clients sont identifiés
L'offre de services, les activités et réalisations sont valorisées
Les conseils sur les produits et services, matières et matériaux sont adaptés
Les informations sur les réglementations et les conditions de réalisation de la prestation sont pertinentes
Les évolutions techniques des produits et services sont connues

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les attentes et besoins des clients
Mettre en œuvre des techniques de communication
Identifier la faisabilité de l'activité de production
Présenter l'offre de services de sa structure selon différentes modalités
Gérer un fichier clients à l'aide d'outils numériques
Intégrer le règlement général sur la protection des données personnelles dans sa pratique professionnelle
S'informer des évolutions techniques
Analyser sa pratique professionnelle

Gérer son temps
Organiser les étapes de mise en place d'un projet

Conseiller un client dans le choix des matières et matériels
Etre assertif
Valoriser et promouvoir les prestations de la structure
Garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles

Connaissance de l'IAE et de son environnement
Connaissance de la réglementation technique en vigueur
Connaissance des techniques de communication
Connaissance des réglementations d'hygiène, de sécurité et de santé au travail
Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	19/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Organiser une activité de production en structure d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des demandes de prestations et en s'appuyant sur son expertise technique, analyser la commande, prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité, les procédures internes d'organisation et de gestion de la production et les besoins et capacités des salariés en insertion. Evaluer les moyens et capacité de la structure, définir les conditions de réalisation de la prestation et planifier les moyens humains à l'aide d'outils numériques, identifier les matériels et les matières à utiliser afin d'optimiser les conditions de réalisation de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en relation avec le client (particuliers, entreprises, collectivités, bailleurs sociaux ...), le responsable de la structure ou coordinateur technique, en amont de la phase de réalisation à l'aide d'outils d'organisation de production. Le cadre réglementaire régissant les normes techniques et de sécurité concernant les prestations attendues est pris en compte.

Critères de performance

L'analyse de la commande est pertinente
Les règles d'hygiène et de sécurité sont prises en compte
Les procédures internes d'organisation et de gestion sont respectées
Les besoins et capacités des salariés sont considérés
Les moyens et capacités de la structure sont évalués et pris en compte
Les outils numériques d'organisation de la production sont appropriés
Les moyens humains planifiés sont adaptés
Les matériels et les matières à utiliser sont identifiés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser des outils numériques d'organisation et de planification de la production
Contribuer à l'évaluation des risques professionnels
Réaliser un descriptif des travaux ou de la prestation à effectuer
Formaliser une offre (devis, estimation ...) à l'aide d'outils numériques
Analyser les conditions de réalisation et de faisabilité
Prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité
Assurer une veille technique et réglementaire
Analyser sa pratique professionnelle

Identifier les moyens matériels nécessaires à la réalisation de la prestation
Identifier les compétences nécessaires pour réaliser l'activité
Planifier l'activité de production à l'aide d'outils numériques

Etre assertif
Informé le client des contraintes de production

Connaissance de l'IAE et de son environnement
Connaissance des normes techniques et réglementaires en vigueur
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec l'activité de production
Connaissance d'une méthode de calcul des coûts
Connaissance d'outils numériques d'organisation et de planification de la production

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	21/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Gérer une activité de production dans une structure d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de l'organisation prévue, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des normes techniques, en s'appuyant sur des méthodes et des outils numériques de gestion adaptés à la production, initialiser la production, adapter l'organisation prévue en fonction des aléas et ajuster les plannings. Gérer les stocks, suivre la progression au quotidien, rédiger des comptes rendus à l'aide d'outils bureautiques et informer lors de points d'étapes afin de garantir la satisfaction du client et la conformité de la réalisation ou de la prestation.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en lien avec le client, le responsable de la structure ou le coordinateur, pendant toute la durée de l'activité, essentiellement sur le lieu de production mais également lors des points d'étapes dans le cadre du suivi jusqu'à la réception de la réalisation ou prestation. La mise en œuvre de cette compétence s'effectue généralement à l'aide d'outils numériques.

Critères de performance

Les conditions d'hygiène et de sécurité sont prises en compte
Les normes techniques sont respectées
Les méthodes et les outils numériques de gestion sont adaptés à la production
Le suivi de la progression de la production est réalisé à l'aide d'outils numériques
Les plannings sont ajustés en fonction des aléas
Les comptes rendus sont pertinents
Les comptes rendus sont réalisés à l'aide d'outils bureautiques
La pratique est analysée pour la faire évoluer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les risques professionnels dans l'espace de production
S'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité
S'assurer de la mise en œuvre des normes techniques réglementaires
Utiliser des outils numériques de gestion de production
Analyser sa pratique professionnelle
S'informer des évolutions techniques et réglementaires

Gérer les aléas liés à la production
Effectuer des bilans à l'aide d'outils numériques
Gérer les stocks et les approvisionnements à l'aide d'outils numériques
Vérifier la réalisation de l'activité (délais, quantité, qualité)

Rendre compte de l'évolution de la production, oralement et à l'aide d'outils numériques
Participer à des réunions techniques avec les partenaires

Connaissance des normes techniques et réglementations en vigueur
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principes de base de la prévention des risques liés à l'activité physique
Connaissance de méthodes et d'outils numériques de gestion de production

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	23/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Encadrer une équipe de salariés en insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect du droit du travail, en s'appuyant sur des techniques de communication et de management informer sur les comportements attendus et les règles d'hygiène et de sécurité et s'assurer de leur respect. Organiser les plannings et distribuer le travail à partir des aptitudes et des besoins des personnes. Transmettre des consignes et s'assurer de leur compréhension. Adapter son style de management en fonction des situations rencontrées et des profils des membres de l'équipe. Gérer les conflits, créer un climat de travail favorable, analyser sa pratique afin d'améliorer les conditions et la qualité de vie au travail et la cohésion d'équipe.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur le lieu de l'activité de production de la structure et dans le bureau de l'ETI, dès l'arrivée des personnes accueillies et tout au long du parcours dans la structure d'insertion.

Critères de performance

Les techniques de communication et de management sont pertinentes
Le respect des comportements attendus et des règles d'hygiène et de sécurité est vérifié
Les plannings sont organisés et le travail est distribué en s'appuyant sur les aptitudes et besoins des salariés en insertion
Les consignes sont transmises et leur compréhension est vérifiée
Le style de management est adapté en fonction des situations et des profils des membres de l'équipe
Les situations conflictuelles sont gérées
La pratique est analysée en vue de la faire évoluer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prévenir ou gérer les situations conflictuelles
Distinguer faits, opinions et sentiments
Veiller au respect des règles d'hygiène de sécurité et de prévention des risques professionnels
Réaliser des plannings de présence à l'aide d'outils numériques
Identifier les compétences et motivations des personnes
Identifier les freins à l'insertion et les leviers pour les gérer à l'interne ou à l'externe
S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données personnelles
Faire respecter les règles de fonctionnement de la structure
Mettre en œuvre les principes de la RSE
Analyser sa pratique professionnelle

Suivre l'assiduité des personnes
Gérer le temps de travail, les congés et les absences des salariés
Distribuer les tâches en fonction des aptitudes des salariés

Appliquer le cadre législatif du travail
Susciter la motivation
S'exprimer clairement
S'assurer du caractère compréhensible des consignes
Se montrer assertif
Mettre en œuvre des techniques de communication
Faire preuve d'impartialité et d'objectivité
Gérer son comportement (stress, impulsivité, émotions...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	25/46

Garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles

Connaissance de base de la législation du travail

Connaissance des techniques de communication facilitant les relations interpersonnelles

Connaissance des principaux freins à l'insertion (comportements professionnels attendus en entreprise, addictions, mobilité...)

Connaissance de techniques de gestion de conflits

Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	26/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la procédure d'accueil et d'intégration de la structure et des principes éthiques de la relation d'accompagnement, préparer les ressources matérielles pour l'accueil des personnes en insertion. Les informer sur les conditions et l'organisation du travail et les règles à respecter. S'assurer de leur compréhension. Construire la relation avec le salarié, recueillir les informations nécessaires à l'accompagnement et les formaliser afin de faciliter l'intégration du salarié dans l'équipe, au poste de travail et de sécuriser le parcours d'insertion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre, par l'encadrant technique d'insertion, lors du premier contact avec la personne accueillie et pendant la phase de recrutement ou d'intégration. Elle est mise en œuvre pour permettre au salarié en insertion de s'intégrer dans l'équipe et au poste de travail.

Critères de performance

La procédure d'accueil et d'intégration de la structure est connue et respectée
Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont respectés
La préparation des ressources matérielles est appropriée
Les informations sur les conditions, l'organisation du travail et les règles à respecter sont pertinentes
La compréhension des informations transmises est vérifiée
La posture de l'encadrant technique d'insertion favorise la relation
Les informations nécessaires à l'accompagnement sont identifiées et formalisées

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Co-construire ou adapter des outils favorisant l'accueil
Mettre en œuvre les techniques de communication
Présenter son rôle et les missions de sa structure
Présenter le fonctionnement et l'organisation de la structure d'insertion
Mettre en œuvre des pratiques non discriminatoires
S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données personnelles
Analyser sa pratique professionnelle

Préparer l'accueil d'une personne en situation d'insertion
Préparer les ressources matérielles (EPI, livret d'accueil...)

Adapter son vocabulaire et vérifier la compréhension de son interlocuteur
Adopter une posture facilitant la relation
Présenter les outils favorisant l'intégration
Garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles

Connaissance des conditions d'inscription en SIAE
Connaissance du fonctionnement des SIAE
Connaissance des étapes d'une procédure d'accueil
Connaissance des différents types de contrats de travail et du règlement intérieur
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité applicables à sa structure
Connaissance des principaux freins à l'insertion (comportements professionnels attendus en entreprise, addictions, mobilité...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	27/46

Connaissance des techniques de communication
Connaissance des principes éthiques : autonomie, bienfaisance, non malfaisance et justice
Connaissance du cadre légal de la non-discrimination
Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	28/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des principes éthiques de la relation d'accompagnement, à partir des observations et analyses faites lors de situations de travail et lors des temps d'échanges formels et informels, repérer les atouts et les freins des personnes et en accompagner la prise de conscience. Dans le respect des limites d'intervention de l'ETI, définir avec les salariés en insertion des pistes pour faire évoluer les situations, leur donner des informations sur les professionnels et dispositifs pouvant répondre à leurs besoins et agir dans les situations d'urgence. Repérer les évolutions des compétences et comportements professionnels. Formaliser les informations concernant le parcours d'insertion à l'aide d'outils numériques de suivi et en assurer la traçabilité afin de favoriser la continuité du parcours d'insertion dans la structure et de contribuer à la réussite de l'insertion socioprofessionnelle du salarié.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en étroite collaboration avec le CIP tout au long du parcours d'insertion, sur le lieu de travail, pendant les moments formels et informels, en lien avec les acteurs internes ou externes. L'implication de l'ETI dans la mise en œuvre de la compétence peut varier d'une structure d'insertion à l'autre. La mise en œuvre de cette compétence peut s'effectuer à l'aide d'outils numériques.

Critères de performance

Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont connus et respectés
Les atouts et les freins sont repérés et leur prise de conscience est accompagnée
Les limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion sont respectées
Des pistes d'évolution sont définies avec les salariés
L'action de l'ETI est adaptée dans les situations d'urgence
Les professionnels et dispositifs adaptés aux besoins des salariés sont identifiés et les informations sont communiquées aux salariés en insertion
Les évolutions des compétences et comportements professionnels sont repérées
Les informations recueillies sont formalisées à l'aide d'outils numériques de suivi et la traçabilité est assurée

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mettre en œuvre une écoute active

Conduire des entretiens (d'accueil, d'accompagnement, de suivi, d'évaluation...)

Rester dans les limites de son champ d'intervention

Distinguer faits, opinions et sentiments

Identifier les atouts, les potentiels et les compétences des personnes accueillies

Identifier les freins à l'insertion et les leviers pour les gérer à l'interne ou à l'externe

Evaluer les situations d'urgence et alerter si nécessaire

Mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement au changement de comportement

Aider à la prise de décision

Aider à maintenir la motivation sur la durée des parcours

Formaliser les évolutions des personnes à l'aide d'outils numériques

Mettre en œuvre des pratiques non discriminatoires

Mettre en œuvre les principes éthiques de la relation d'accompagnement et déontologiques de la structure

S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	29/46

Analyser sa pratique professionnelle

Co-construire des outils de suivi à l'aide d'outils numériques
Préparer des bilans de suivi

Adopter une posture facilitant la relation
Faire preuve d'empathie

Connaissance des atouts et des freins des publics en insertion
Connaissance des techniques de communication
Connaissance des acteurs de l'insertion et de leur champ d'intervention
Connaissance des techniques de conduite d'entretien
Connaissance de son périmètre d'intervention
Connaissance de la réglementation en matière de protection des données personnelles et des risques associés
Connaissance des dispositifs de reconnaissance et de validation des acquis professionnels
Connaissance des principes éthiques de la relation d'accompagnement : autonomie, bienfaisance, non malfaisance et justice

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	30/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur sa connaissance des rôles et missions des acteurs internes et externes, dans le respect des procédures définies par la structure et des limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion, identifier les informations pertinentes à transmettre, les communiquer aux acteurs impliqués dans le parcours d'insertion. Partager les analyses lors d'échanges, réunions et bilans et contribuer aux prises de décisions relatives aux parcours d'insertion des salariés. Formaliser les informations à l'aide d'outils numériques et les transmettre aux acteurs concernés, afin d'apporter des réponses concertées aux besoins des salariés et de favoriser la réussite du parcours d'insertion.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours d'insertion des salariés. Elle est mise en œuvre avec les partenaires internes ou externes impliqués dans l'accompagnement ou le suivi des salariés. Elle est notamment mise en œuvre lors des réunions, des bilans et des échanges interpersonnels. Selon les structures, l'encadrant participe aux différentes réunions et bilans en lien avec le suivi des salariés en insertion.

Critères de performance

Les rôles et missions des partenaires internes et externes sont connus
Les limites d'intervention de l'ETI sont connus
Les informations pertinentes à transmettre sont identifiées et transmises aux acteurs impliqués dans le parcours d'insertion
Les analyses sont partagées lors d'échanges, réunions et bilans
La contribution aux décisions concernant les parcours d'insertion est effective
Les informations sont formalisées à l'aide d'outils numériques et transmises aux acteurs concernés

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rédiger des synthèses et comptes rendus à l'aide d'outils numériques
Orienter vers une démarche de validation de compétences
Identifier les informations pertinentes favorisant la prise de décisions
Réaliser des plannings de présence à l'aide d'outils numériques
S'informer des politiques d'insertion et de leur évolution
Analyser sa pratique professionnelle

Organiser les informations

Informar l'équipe pluri professionnelle des changements de comportements des personnes
Recueillir les informations pertinentes sur les salariés d'insertion
Communiquer les éléments significatifs du parcours d'insertion des personnes
Solliciter les partenaires ou le réseau d'acteurs notamment lors de situations d'urgence
Etre assertif
Rester dans le cadre et les limites de ses fonctions et de son rôle
Respecter les règles de confidentialité

Connaissance des missions des principaux acteurs de l'accompagnement
Connaissance des principaux partenaires de l'IAE
Connaissance des missions des membres de l'équipe pluri professionnelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	31/46

Connaissance des limites de son champ d'intervention
Connaissance des dispositifs de validation des compétences
Connaissance de la réglementation en matière de protection des données et des risques associés

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	32/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des besoins de production et des besoins d'apprentissage des salariés en insertion, définir les activités nécessaires à la réalisation des biens et services, analyser les tâches à effectuer et définir les savoirs, savoir-faire et comportements attendus. Définir les prérequis, identifier les acquis des salariés. Déterminer les contenus à acquérir et les décliner en progression facilitant les apprentissages, définir les objectifs et les méthodes pédagogiques les plus pertinentes. Identifier les ressources matérielles et pédagogiques les plus adaptées. Choisir les situations d'évaluation. Anticiper les difficultés d'apprentissage et prévoir des remédiations afin d'organiser des séances d'apprentissage favorisant l'acquisition des compétences des salariés et la réalisation de la production de la structure.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce tout au long du parcours d'insertion des salariés. Elle est mise en œuvre en amont de l'animation de séances d'apprentissage.

Critères de performance

Les besoins d'apprentissage des salariés sont identifiés
Les activités nécessaires à la production des biens et services sont définies
Les tâches à effectuer sont analysées et décomposées en savoirs, savoir-faire et comportements professionnels attendus
Les prérequis et les acquis sont identifiés
Les contenus sont déclinés en progression pédagogique facilitant les apprentissages
Les objectifs et les méthodes pédagogiques sont pertinents
Les ressources matérielles et pédagogiques sont adaptées à la séance et au public
Les situations d'évaluation sont adaptées aux apprentissages de la séance
Les difficultés d'apprentissage sont anticipées et des remédiations sont prévues

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réaliser une progression d'apprentissage à partir de l'analyse des postes de travail
Décomposer une tâche professionnelle en savoirs, savoir-faire et comportements professionnels
Identifier les prérequis d'une séance d'apprentissage
Formuler des objectifs pédagogiques
Construire une progression pédagogique à partir d'une situation de production
Construire un scénario de séance d'apprentissage en situation de travail
Construire des outils d'évaluation des apprentissages
Prendre en compte les principes de prévention des risques
Evaluer les risques liés aux activités de travail
Tenir compte des styles d'apprentissage
Choisir des modalités d'évaluation
Assurer une veille technique sur les évolutions techniques et réglementaires de l'activité

Préparer les ressources formatives d'une séance d'apprentissage
Préparer les outils d'évaluation d'une séance d'apprentissage
Préparer les modalités d'évaluation d'une séance d'apprentissage
Anticiper l'organisation matérielle pour le déroulement de la séance
Anticiper les aléas

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	33/46

Connaissance des étapes de l'apprentissage
Connaissance des principaux styles d'apprentissage
Connaissance des éléments de base de préparation d'une séance d'apprentissage
Connaissance des différentes méthodes pédagogiques
Connaissance des différentes modalités d'évaluation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	34/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur sa préparation, installer les équipements et mettre à disposition des salariés les ressources nécessaires, présenter la séance, informer sur les règles d'hygiène et de sécurité. Mettre en œuvre le scénario pédagogique et l'adapter si besoin. S'appuyer sur les représentations et les acquis, présenter les gestes techniques, favoriser l'autonomie et accompagner les salariés en insertion dans les apprentissages, remédier à leurs difficultés, mettre en œuvre les évaluations prévues, analyser sa pratique, afin de favoriser l'acquisition des compétences et comportements professionnels et la réalisation de la production de la structure.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce sur le poste de travail, lors des situations de production ou dans des salles aménagées. Elle est mise en œuvre en individuel ou en collectif et les interactions sont privilégiées. Le choix des méthodes et des supports favorise la mise en œuvre.

Critères de performance

Les équipements et ressources nécessaires au déroulement de la séance sont installés et mis à disposition

La séance et les règles d'hygiène et de sécurité sont présentées

Le scénario pédagogique est adapté si besoin

Les représentations et acquis des salariés en insertion sont pris en compte

Les gestes techniques présentés sont conformes aux attendus de la profession

Les gestes techniques sont présentés de manière adéquate

La posture de l'encadrant technique d'insertion favorise l'autonomie et l'acquisition des apprentissages

Les difficultés d'apprentissage sont identifiées et des remédiations sont proposées

Les évaluations prévues sont réalisées

La pratique est analysée pour la faire évoluer

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contextualiser les apprentissages et leur donner du sens

Mettre en œuvre des techniques de remédiation des difficultés d'apprentissage

Evaluer les apprentissages

Prendre en compte les principes de prévention des risques professionnels

Analyser sa pratique professionnelle

Mettre en place les moyens matériels nécessaires au déroulement de la séance

Mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux publics et aux apprentissages visés

Adapter ses interventions en fonction des personnes et de leurs besoins

Prendre en compte les représentations et les acquis des salariés en insertion

Utiliser un vocabulaire favorisant la compréhension des consignes et les apprentissages

Faire preuve d'empathie

Favoriser les interactions dans l'animation des séances

Etre attentif au verbal et au non verbal pour repérer les difficultés d'apprentissage

Valoriser les réussites

Connaissance des différents niveaux de mise en œuvre de la compétence

Connaissance des principales méthodes et techniques pédagogiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	35/46

Connaissance des différentes modalités d'évaluation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	36/46

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur la connaissance des différents types, modalités et outils d'évaluation, en tenant compte des projets d'insertion des salariés, identifier leurs acquis et leurs atouts, déterminer leurs besoins d'apprentissage. Fixer avec les salariés des objectifs et des étapes, faire le point sur leur progression. Leur restituer les résultats, valoriser les réussites et déterminer des axes de progrès. Réajuster les objectifs si besoin. Compléter les grilles d'évaluation et formaliser les résultats des évaluations. Compléter les documents attestant des compétences professionnelles acquises. Partager les évolutions et les bilans des évaluations avec les partenaires internes et externes de l'insertion afin de faire le point tout au long du parcours dans la structure et de mesurer les évolutions.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dès l'intégration, lors des séances d'apprentissage et tout au long du parcours des personnes. Les outils de suivi et d'évaluation sont prégnants dans la mise en œuvre de cette compétence et facilitent les échanges avec les personnes apprenantes et partenaires internes et externes.

Critères de performance

Différents types, modalités et outils d'évaluation et leurs conditions de réalisation sont mis en œuvre
La restitution des résultats permet aux apprenants de repérer leurs acquis et leurs axes de progrès
Les résultats des évaluations sont formalisés
L'attitude lors de la restitution favorise la valorisation de la personne et le maintien d'une dynamique d'apprentissage

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Repérer les comportements professionnels attendus en entreprise
Identifier les compétences et les comportements professionnels acquis
Construire ou adapter des outils d'évaluation
Formaliser les évolutions des compétences et des comportements professionnels des salariés en insertion
S'assurer de la confidentialité et de la sécurité des données personnelles
Analyser sa pratique professionnelle

Préparer les outils et modalités d'évaluation
Mettre en œuvre les différents types et modalités d'évaluation

Mettre en œuvre des attitudes d'écoute
Utiliser les techniques de communication
Réaliser des entretiens d'évaluation
Restituer les résultats des évaluations
Valoriser les acquis et les réussites
Définir avec les salariés en insertion des axes d'amélioration

Connaissance des types d'évaluation
Connaissance des modalités d'évaluation
Connaissance des outils d'évaluation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	37/46

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles santé et sécurité au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre en compte les principes généraux de prévention des risques professionnels dans la planification, l'organisation, le déroulement et le suivi de la production des biens et services. Identifier et évaluer les risques liés aux activités de travail. S'assurer du respect des règles de santé sécurité au travail par l'ensemble des personnes accompagnées. Adopter un comportement adapté en cas d'incident, accident et dysfonctionnement. Mettre en œuvre des mesures correctives de prévention (organisationnelles, collectives, individuelles) afin de prévenir les accidents et de sécuriser l'activité au travail.

Critères de performance

Les principes généraux de prévention sont pris en compte
Les règles de santé sécurité au travail sont respectées
Les risques liés aux activités de travail sont identifiés et évalués
Le comportement lors d'incident, d'accident ou de dysfonctionnement est adapté
Les mesures correctives de prévention sont mises en œuvre

Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur une démarche d'analyse de pratique professionnelle, revenir sur les situations rencontrées dans l'organisation et la gestion de la production, l'encadrement d'équipe, l'accueil et l'accompagnement et la préparation et l'animation de séances. Analyser ses interventions, comportements et choix. Décrire les faits, exprimer les émotions ressenties, évaluer sa manière d'agir, identifier les points forts et les axes d'amélioration, afin de mieux appréhender les situations futures et d'améliorer l'efficacité de son activité.

Critères de performance

Une démarche d'analyse de pratique est mobilisée
Les facteurs déterminants de la situation sont repérés
La prise de recul et la remise en question sont effectives
Les points forts sont repérés
Les propositions d'ajustement des pratiques sont pertinentes

Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin d'améliorer l'organisation et la gestion de la production, l'accompagnement des personnes et la préparation et l'animation des séances d'apprentissage, dans le respect des procédures de la structure, prendre en compte les évolutions en matière d'usage des outils et services numériques. Produire et renseigner les documents nécessaires à l'organisation et à la gestion de la production et au suivi des personnes à l'aide des outils numériques adaptés ou en vigueur dans la structure. Actualiser les documents, en assurer la conservation et la traçabilité. Mettre à jour les ressources pédagogiques, communiquer avec les interlocuteurs, recueillir et partager les informations en utilisant les services Internet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	39/46

Critères de performance

Les évolutions en matière d'usage des outils numériques sont prises en compte
Les outils numériques sont utilisés dans l'activité de l'encadrant technique d'insertion
Les documents sont actualisés et leur conservation permet leur traçabilité
Les services Internet sont utilisés pour communiquer, recueillir et partager les informations dans le respect de la législation

Assurer une veille informationnelle

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur des modalités diversifiées, recueillir des informations et en vérifier la pertinence. Identifier les sources référentes, rechercher des informations concernant l'ensemble des évolutions techniques et réglementaires, actualiser ses connaissances afin de découvrir les innovations techniques et de nouvelles pratiques pédagogiques et d'être en conformité avec la réglementation.

Critères de performance

Différentes modalités favorisant la veille sont utilisées
Les sources référentes sont identifiées
Les évolutions techniques et réglementaires sont repérées
Les connaissances sont actualisées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	40/46

Glossaire technique

Principes éthiques

« Ensemble des principes moraux qui sont à la base de la conduite de quelqu'un » (Larousse). Pour les encadrants techniques d'insertion, les principes éthiques (autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice) puisent leurs sources à la fois dans la philosophie (Socrate, Platon, Kant, Hegel, Levinas...) et dans des organisations de référence (Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, OMS, la commission nationale consultative d'éthique pour les sciences de la vie et la santé, Plateforme RSE).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	41/46

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	43/46

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ETI	REAC	TP-00448	05	05/09/2019	03/09/2019	44/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Encadrant technique d'insertion

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	1/40

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Encadrant technique d'insertion

Sigle du titre professionnel : ETI

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 332t - Aide, conseil, orientation, assistance sociale, éducateur-

Code(s) ROME : K1203

Formacode : 44569, 44061, 44092

Date de l'arrêté : 18/07/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 27/07/2019

Date d'effet de l'arrêté : 08/11/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	3/40

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	4/40

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel ETI

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	00 h 45 min	<p>La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage. En amont de la date prévue pour la mise en situation, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance. Ce dossier, de 4 à 6 pages, est remis au jury le jour de l'épreuve, avant l'animation de la séance d'apprentissage.</p> <p>Il contient :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'intitulé de la tâche à réaliser, objet de la séance d'apprentissage ; 2. Les savoirs, savoir-faire et comportements nécessaires à sa réalisation ; 3. Les objectifs pédagogiques de la séance ; 4. Les critères d'évaluation ; 5. Le scénario pédagogique de la séance avec indication des contenus et des méthodes pédagogiques mises en œuvre ; 6. Les difficultés d'apprentissage possibles et les solutions pour y remédier ; 7. La liste des ressources matérielles et pédagogiques nécessaires pour l'animation de la séance ; 8. Les modalités et outils d'évaluation prévus. <p>Pendant 45 minutes, le candidat anime la séance devant le jury avec deux apprenants.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	00 h 45 min	<p>Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation, en trois temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le candidat prépare la présentation orale de son analyse de pratique (10 minutes). 2. Puis le candidat présente oralement son analyse de pratique (5 minutes).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	5/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			3. Le jury le questionne ensuite (30 minutes) : - sur sa prestation et sur le dossier de préparation de la séance ; - sur sa pratique de préparation et d'animation de séances d'apprentissage dans la structure dans laquelle il a exercé ou réalisé sa période en entreprise ; - sur sa pratique et sa connaissance de l'évaluation des acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion Organiser une activité de production en structure d'insertion Gérer une activité de production dans une structure d'insertion Encadrer une équipe de salariés en insertion Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés	00 h 45 min	Le questionnement est réalisé avant ou après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. Il s'appuie sur le dossier en deux parties, réalisé en amont et se déroule en deux temps : Temps 1 relatif à la première partie du dossier du candidat consacrée à l'activité 1 (25 minutes) : En introduction, le candidat présente oralement le contexte (type de structure, nature de l'activité de production, public). Il décrit succinctement le rôle de l'ETI dans l'organisation et la gestion de production, l'encadrement et l'animation d'équipe et sa contribution à la relation client (5 minutes). Le jury le questionne ensuite à partir de sa présentation écrite et orale (20 minutes). Temps 2 relatif à la deuxième partie du dossier du candidat consacrée à l'activité 2 (20 minutes) : En introduction, si besoin, le candidat présente oralement le contexte. Il présente par ailleurs le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion (5 minutes). Puis le jury le questionne à partir de sa présentation écrite et orale (15 minutes).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	6/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et la connaissance de ses contextes d'exercice par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Compte tenu de la multiplicité des secteurs professionnels pouvant servir de support à l'activité de l'encadrant technique d'insertion (bâtiment, gros-œuvre ou second œuvre, entretien d'espaces verts, entretien de locaux, maraîchage, déménagement, restauration, montage...), le plateau technique nécessaire à la mise en œuvre de la mise en situation professionnelle de l'épreuve de synthèse ne peut pas être décrit a priori.

Le centre organisateur, en lien avec le candidat, définit les modalités de la mise en situation visant à l'animation d'une séance d'apprentissage dont la durée est de 45 min.

Les modalités sont les suivantes : lieu de la mise en situation, date de la mise en situation et date de la session, caractère de la mise en situation (réelle en structure d'insertion ou reconstituée), activité support à la séance d'apprentissage, description des moyens matériels utiles pour sa réalisation.

La mise en situation peut être réalisée en situation réelle ou reconstituée dans une structure d'insertion ou au centre organisateur.

En situation réelle dans une structure d'insertion :

Local, atelier ou chantier de la structure avec laquelle le centre organisateur établit une convention pour le déroulement de la session.

En situation reconstituée dans le centre organisateur :

Espaces réunissant les conditions matérielles pour le déroulement de la session.

Le centre informe la DIRECCTE par écrit des dates et lieu de l'épreuve 8 jours avant l'épreuve.

Le plateau technique varie en fonction du secteur d'activité du candidat. Il doit être en conformité avec les modalités définies en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	7/40

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement après la mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

En amont de la session, le candidat rédige un dossier en deux parties, comprenant entre 18 et 22 pages hors annexes (8 pages maximum). Il s'appuie sur des situations rencontrées pendant son parcours professionnel ou durant les périodes réalisées en entreprise.

Partie 1 relative à l'activité 1 (10 à 12 pages maximum hors annexes) :

Le candidat :

- présente le contexte (type de structure, projet d'insertion, secteur d'activité, nature des prestations, public) ;
- décrit sa participation au développement ou à l'entretien de la relation client ;
- décrit, à partir d'un exemple précis d'activité de production, les modalités mises en œuvre par l'ETI pour l'organisation et la gestion de la production en précisant la nature de sa contribution ;
- indique les éléments importants à prendre en compte par un ETI dans l'encadrement d'une équipe de salariés en insertion. Il précise notamment :
 - a. Les actions mises en œuvre par l'ETI pour faire respecter le règlement intérieur et les règles d'hygiène et de sécurité ;
 - b. La démarche utilisée pour organiser les plannings et répartir le travail ;
 - c. Les stratégies et techniques mises en œuvre pour encadrer l'équipe de salariés en insertion ;
 - d. Les stratégies mises en œuvre pour gérer les situations conflictuelles à travers une situation rencontrée ou observée.

Le candidat fournit en annexes des exemples d'outils numériques utilisés pour organiser et gérer la production et un exemple de planning à titre d'illustration.

Partie 2 relative à l'activité 2 : (8 à 10 pages maximum hors annexes) :

Le candidat :

- donne, si besoin, des éléments de contexte (type de structure, projet d'insertion, secteur d'activité, nature des prestations, public) ;

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	8/40

- décrit la procédure d'accueil et d'intégration de la structure. Le candidat en analyse les points forts et axes de progrès. Il identifie les actions de l'ETI pendant cette phase et en précise les effets attendus ;
- analyse sa contribution à l'accompagnement et au suivi d'une équipe de salariés dans leur parcours d'insertion. Il présente :
 - a) sa représentation de l'accompagnement et des limites de l'intervention de l'ETI ;
 - b) des exemples d'atouts et de freins des publics accompagnés, en indiquant la manière dont il les a détectés ;
 - c) deux exemples d'accompagnement illustrant les actes professionnels qui lui ont permis d'accompagner les personnes dans la prise de conscience de leurs atouts et de leurs freins à l'insertion ainsi que les pistes d'évolution identifiées.

Le candidat fournit en annexe une cartographie des acteurs du territoire (structures et professionnels) en les reliant aux besoins des salariés.

Précisions pour le candidat VAE :

Mise en situation professionnelle : après obtention de sa recevabilité, le candidat prend contact avec le centre organisateur pour définir les modalités de la mise situation professionnelle.

Le candidat remet obligatoirement aux jurys le dossier de préparation de la séance d'apprentissage, le jour de la mise en situation professionnelle.

Le candidat remet obligatoirement au responsable de session le dossier en deux parties consacré aux activités 1 et 2 et le dossier professionnel, le jour du questionnement à partir de production(s).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	9/40

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion					
Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion	<p>Les attentes et besoins des clients sont identifiés</p> <p>L'offre de services, les activités et réalisations sont valorisées</p> <p>Les conseils sur les produits et services, matières et matériaux sont adaptés</p> <p>Les informations sur les réglementations et les conditions de réalisation de la prestation sont pertinentes</p> <p>Les évolutions techniques des produits et services sont connues.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organiser une activité de production en structure d'insertion	<p>L'analyse de la commande est pertinente</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont prises en compte</p> <p>Les procédures internes d'organisation et de gestion sont respectées</p> <p>Les besoins et capacités des salariés sont considérés</p> <p>Les moyens et capacités de la structure sont évalués et pris en compte</p> <p>Les outils numériques d'organisation de la production sont appropriés</p> <p>Les moyens humains planifiés sont adaptés</p> <p>Les matériels et les matières à utiliser sont identifiés</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gérer une activité de production dans une structure d'insertion	<p>Les conditions d'hygiène et de sécurité sont prises en compte</p> <p>Les normes techniques sont respectées</p> <p>Les méthodes et les outils numériques de gestion sont adaptés à la production</p> <p>Le suivi de la progression de la production est réalisé à l'aide d'outils numériques</p> <p>Les plannings sont ajustés en fonction des aléas</p> <p>La pratique est analysée pour la faire évoluer</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	10/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Encadrer une équipe de salariés en insertion	<p>Les techniques de communication et de management sont pertinentes</p> <p>Le respect des comportements attendus et des règles d'hygiène et de sécurité est vérifié</p> <p>Les plannings sont organisés et le travail est distribué en s'appuyant sur les aptitudes et besoins des salariés en insertion</p> <p>Les situations conflictuelles sont gérées</p> <p>La pratique est analysée en vue de la faire évoluer</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion					
Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion	<p>La procédure d'accueil et d'intégration de la structure est connue et respectée</p> <p>Les informations sur les conditions, l'organisation du travail et les règles à respecter sont pertinentes</p> <p>La posture de l'encadrant technique d'insertion favorise la relation</p> <p>Les informations nécessaires à l'accompagnement sont identifiées et formalisées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion	<p>Les principes éthiques de la relation d'accompagnement sont connus et respectés</p> <p>Les atouts et les freins sont repérés et leur prise de conscience est accompagnée</p> <p>Les limites d'intervention de l'encadrant technique d'insertion sont respectées</p> <p>Des pistes d'évolution sont définies avec les salariés</p> <p>L'action de l'ETI est adaptée dans les situations d'urgence</p> <p>Les professionnels et dispositifs adaptés aux besoins des salariés sont identifiés et les informations sont communiquées aux salariés en insertion</p> <p>Les évolutions des compétences et comportements professionnels sont repérées</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	11/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés	<p>Les rôles et missions des partenaires internes et externes sont connus</p> <p>Les limites d'intervention de l'ETI sont connues</p> <p>Les informations pertinentes à transmettre sont identifiées et transmises aux acteurs impliqués dans le parcours d'insertion</p> <p>Les informations sont formalisées à l'aide d'outils numériques et transmises aux acteurs concernés</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion					
Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production	<p>Les besoins d'apprentissage des salariés sont identifiés</p> <p>Les tâches à effectuer sont analysées et décomposées en savoirs, savoir-faire et comportements professionnels attendus</p> <p>Les prérequis et les acquis sont identifiés</p> <p>Les contenus sont déclinés en progression pédagogique facilitant les apprentissages</p> <p>Les objectifs et les méthodes pédagogiques sont pertinents</p> <p>Les ressources matérielles et pédagogiques sont adaptées à la séance et au public</p> <p>Les situations d'évaluation sont adaptées aux apprentissages de la séance</p> <p>Les difficultés d'apprentissage sont anticipées et des remédiations sont prévues</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production	<p>Les équipements et ressources nécessaires au déroulement de la séance sont installés et mis à disposition</p> <p>La séance et les règles d'hygiène et de sécurité sont présentées</p> <p>Le scénario pédagogique est adapté si besoin</p> <p>Les représentations et acquis des salariés en insertion sont pris en compte</p> <p>La posture de l'encadrant technique d'insertion favorise l'autonomie et l'acquisition des apprentissages</p> <p>Les difficultés d'apprentissage sont identifiées et des remédiations sont proposées</p> <p>Les évaluations prévues sont réalisées</p> <p>La pratique est analysée pour la faire évoluer</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	12/40

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion	Différents types, modalités et outils d'évaluation et leurs conditions de réalisation sont mis en œuvre La restitution des résultats permet aux apprenants de repérer leurs acquis et leurs axes de progrès Les résultats des évaluations sont formalisés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	13/40

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre les mesures de prévention, respecter et faire respecter les règles santé et sécurité au travail	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
Analyser et évaluer ses pratiques professionnelles	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
Utiliser des outils numériques dans sa pratique professionnelle	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	14/40

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
Assurer une veille informationnelle	Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
	Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
	Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
	Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
	Encadrer une équipe de salariés en insertion
	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
	Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
	Organiser une activité de production en structure d'insertion
	Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
	Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre ETI

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 35 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury prend connaissance de la production écrite du candidat et prépare les questions à lui poser. Le jury reçoit ensuite le candidat en entretien.

La présence du jury est obligatoire pendant toute la durée de la mise en situation avec les apprenants. Il observe un seul candidat à la fois. Il n'intervient pas dans les échanges entre le candidat et les apprenants.

La présence du jury n'est pas requise pendant les temps de préparation du candidat avant le début de la mise en situation et au moment où le candidat prépare son analyse de pratique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	15/40

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	16/40



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Encadrant technique d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	17/40

CCP

Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Encadrer une équipe de salariés en insertion Organiser une activité de production en structure d'insertion Gérer une activité de production dans une structure d'insertion Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion	00 h 45 min	L'épreuve se déroule en deux temps : 1. Présentation orale par le candidat de son dossier consacré à l'activité 1 (5 minutes). En introduction, le candidat présente oralement le contexte (type de structure, nature de l'activité de production, public). Puis il décrit succinctement le rôle de l'ETI dans l'organisation et la gestion de production, l'encadrement et l'animation d'équipe et sa contribution à la relation client. 2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale (40 minutes).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat réalise une production relative aux compétences de l'activité « Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion. »

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	19/40

Ce document comprend entre 10 et 12 pages (maximum hors annexes). A partir d'une activité de production qu'il a contribué à mettre en œuvre dans son parcours professionnel ou durant les périodes réalisées en entreprise, le candidat :

- présente le contexte (type de structure, projet d'insertion, secteur d'activité, nature des prestations, public) ;
- décrit sa participation au développement ou à l'entretien de la relation client ;
- décrit, à partir d'un exemple précis d'activité de production, les modalités mises en œuvre par l'ETI pour l'organisation et la gestion de la production en précisant la nature de sa contribution.
- indique les éléments importants à prendre en compte par un ETI dans l'encadrement d'une équipe de salariés en insertion.

Il précise notamment :

- a. Les actions mises en œuvre par l'ETI pour faire respecter le règlement intérieur et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- b. La démarche utilisée pour organiser les plannings et répartir le travail ;
- c. Les stratégies et techniques mises en œuvre pour encadrer l'équipe de salariés en insertion ;
- d. Les stratégies mises en œuvre pour gérer les situations conflictuelles à travers une situation rencontrée ou observée.

Le candidat fournit en annexes des exemples d'outils numériques utilisés pour organiser et gérer la production et un exemple de planning à titre d'illustration.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	20/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury prend connaissance de la production écrite du candidat et prépare les questions à lui poser. Le jury reçoit ensuite le candidat en entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	21/40

CCP

Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion	00 h 45 min	L'épreuve se déroule en deux temps : 1. Présentation orale par le candidat de son dossier consacré à l'activité 2 (5 minutes) En introduction, le candidat présente oralement le contexte et le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion. 2. Questionnement par le jury à partir de la présentation écrite et orale (40 minutes).
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

Le candidat réalise une production relative aux compétences de l'activité « Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi de salariés en insertion. »

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	23/40

Ce document comprend entre 8 et 10 pages (maximum hors annexes). A partir d'une activité de participation à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi de salariés en insertion qu'il a contribué à mettre en œuvre dans son parcours professionnel ou durant les périodes réalisées en entreprise, le candidat :

- Donne des éléments de contexte (type de structure, projet d'insertion, secteur d'activité, nature des prestations, public) ;
- décrit la procédure d'accueil et d'intégration de la structure. Le candidat en analyse les points forts et axes de progrès. Il identifie les actions de l'ETI pendant cette phase et en précise les effets attendus ;
- analyse sa contribution à l'accompagnement et au suivi d'une équipe de salariés dans leur parcours d'insertion. Il présente :
 - a) sa représentation de l'accompagnement et des limites de l'intervention de l'ETI ;
 - b) des exemples d'atouts et de freins des publics accompagnés, en indiquant la manière dont il les a détectés ;
 - c) deux exemples d'accompagnement illustrant les actes professionnels qui lui ont permis d'accompagner les personnes dans la prise de conscience de leurs atouts et de leurs freins à l'insertion ainsi que les pistes d'évolution identifiées.

Le candidat fournit en annexe une cartographie des acteurs du territoire (structures et professionnels) en les reliant aux besoins des salariés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	24/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury prend connaissance de la production écrite du candidat et prépare les questions à lui poser. Il reçoit ensuite le candidat en entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	25/40

CCP

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production	00 h 45 min	La mise en situation professionnelle se présente sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage. En amont de la date prévue pour la mise en situation, le candidat rédige un dossier de préparation de la séance. Ce dossier de 4 à 6 pages est remis au jury le jour de l'épreuve, avant l'animation de la séance d'apprentissage. Il contient : <ol style="list-style-type: none"> 1. L'intitulé de la tâche à réaliser, objet de la séance d'apprentissage ; 2. Les savoirs, savoir-faire et comportements nécessaires à sa réalisation ; 3. Les objectifs pédagogiques de la séance ; 4. Les critères d'évaluation ; 5. Le scénario pédagogique de la séance avec indication des contenus et des méthodes pédagogiques mises en œuvre ; 6. Les difficultés d'apprentissage possibles et les solutions pour y remédier ; 7. La liste des ressources matérielles et pédagogiques nécessaires pour l'animation de la séance ; 8. Les modalités et outils d'évaluation prévus. Pendant 45 minutes, le candidat anime la séance devant le jury avec deux apprenants.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en	00 h 45 min	Cette épreuve se déroule obligatoirement après la mise en situation, en trois temps :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	27/40

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	situation de production		1. Le candidat prépare la présentation orale de son analyse de pratique (10 minutes). 2. Le candidat présente oralement son analyse de pratique (5 minutes). 3. Le jury le questionne ensuite (30 minutes) : - sur sa prestation et sur le dossier de préparation de la séance ; - sur sa pratique de préparation et d'animation de séances d'apprentissage dans la structure dans laquelle il a exercé ou réalisé sa période en entreprise ; - sur sa pratique et sa connaissance de l'évaluation des acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Compte tenu de la multiplicité des secteurs professionnels pouvant servir de support à l'activité de l'encadrant technique d'insertion (bâtiment, gros-œuvre ou second œuvre, entretien d'espaces verts, entretien de locaux, maraîchage, déménagement, restauration, montage...), le plateau technique nécessaire à la mise en œuvre de la mise en situation professionnelle de l'épreuve de synthèse ne peut pas être décrit a priori.

Le centre organisateur, en lien avec le candidat, définit les modalités de la mise en situation visant à l'animation d'une séance d'apprentissage dont la durée est de 45 min.

Les modalités sont les suivantes : lieu de la mise en situation, date de la mise en situation et date de la session, caractère de la mise en situation (réelle en structure d'insertion ou reconstituée) activité support à la séance d'apprentissage, description des moyens matériels utiles pour sa réalisation.

La mise en situation peut être réalisée en situation réelle ou reconstituée dans une structure d'insertion ou dans le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	28/40

En situation réelle dans une structure d'insertion :

Local, atelier ou chantier de la structure avec laquelle le centre organisateur établit une convention pour le déroulement de la session.

En situation reconstituée dans le centre organisateur :

Espaces réunissant les conditions matérielles pour le déroulement de la session.

Le centre informe la DIRECCTE par écrit des dates et lieu de l'épreuve 8 jours avant l'épreuve.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement après la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	29/40

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury prend connaissance du dossier de préparation de séance du candidat et prépare les questions à lui poser. Il reçoit ensuite le candidat en entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	30/40

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Encadrant technique d'insertion

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	La mise en situation peut être réalisée en situation réelle ou reconstituée dans une structure d'insertion ou au centre organisateur.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	31/40

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	A définir avec le candidat en fonction de la mise en situation professionnelle.	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Machines	1	A définir avec le candidat en fonction de la mise en situation professionnelle.	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Outils / Outillages	1	A définir avec le candidat en fonction de la mise en situation professionnelle.	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Équipements	1	1 table ou bureau	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	32/40

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
	3	Chaises	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Matières d'œuvre	2	Crayons	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
	3	Feuilles de papier	1	Pour la mise en situation, quel que soit le lieu où se déroule l'animation, les moyens matériels utiles pour sa réalisation doivent être en conformité avec les moyens matériels définis en amont par le centre organisateur, en lien avec le candidat.
Autres	2	Pour la mise en situation, deux personnes qui ne connaissent pas l'activité, objet de la séance d'apprentissage.	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	33/40

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Encadrant technique d'insertion est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Encadrant technique d'insertion Arrêté du 19/03/2013		Encadrant technique d'insertion Arrêté du 18/07/2019	
CCP	Organiser et gérer une activité de production dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)	CCP	Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
CCP	Participer à l'accompagnement socio professionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion	CCP	Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion
CCP	Faire acquérir des compétences et comportements professionnels en situation de production	CCP	Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	35/40

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ETI	RE	TP-00448	05	27/07/2019	05/09/2019	37/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

